



Institut Africain d'Informatique ☎ 2263 ☎ 07 70 55 00 Libreville (GABON)

site web : www.iaisiege.com

**TERMES DE REFERENCE DU CONCOURS D'ENTREE EN 1^{ère} ANNEE DE LA
FILIERE DE FORMATION ANALYSTE PROGRAMMEUR / LICENCE
PROFESSIONNELLE POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2024 - 2025**

Préambule

L'admission à l'Institut Africain d'Informatique (I.A.I) se fait exclusivement par voie de concours exclusivement, conformément aux recommandations 8 et 9 du Comité Scientifique tenu à Libreville du 29 Juin au 1^{er} Juillet 1998 et adoptées par le Conseil d'Administration de l'IAI (Résolution N° 7/CA/98) tenu à Libreville en Novembre 1998.

Le cycle Analyste programmeur / Licence Professionnelle forme au métier d'Analyste Programmeur en Informatique. Deux parcours sont proposés : le parcours Génie Logiciel et Systèmes d'Information (GLSI), le parcours Administration Système et Réseau (ASR). La fin du cycle est sanctionnée par l'obtention du Diplôme d'Analyste-Programmeur (Ingénieur des Travaux, Bac+3) ou d'un diplôme de Licence professionnelle (180 Crédits en 6 semestres) donnant droit à une admission par voie de concours, soit en 1^{ère} année du Cycle Master (120 crédits en 4 semestres), soit en filière Ingénieur. Toutefois, une admission sur titre est possible au Cycle Master.

Le présent document fixe les conditions d'organisation du concours d'entrée en 1^{ère} année (semestre 1 et semestre 2).

Pour l'année académique 2024-2025, ce concours est prévu se dérouler le **vendredi 15 novembre** et le **samedi 16 novembre 2024** dans l'ensemble des pays organisateurs. Il est constitué d'épreuves de Mathématiques, Anglais, Technique d'Expression et se déroulera selon les conditions ci-après.

1. Conditions Générales.

Le Concours s'adresse aux candidats titulaires d'un Baccalauréat Scientifique **datant de deux ans au maximum** à la date du Concours (depuis 2009 au plus tard) ou **inscrits en classe de Terminale Scientifique** de l'année scolaire en cours, **âgés de moins de 24 ans** à la date du concours.

2. Calendrier des Epreuves.

Le Concours se déroulera en un seul jour de 8h00 à 12h00

Epreuve	Heures	Coef.	Observations
Mathématiques	08h00 - 09h00	6	<i>Documents non autorisés</i>
Techniques d'Expression	09h30 - 10h30	2	
Anglais	11h00 - 12h00	3	

3. Thèmes des épreuves.

Toutes les épreuves sont présentées sous forme de QCM

3.1. EPREUVE DE MATHEMATIQUES

- **Domaines de connaissance:** Ensembles et applications; Eléments d'Analyse, Combinatoire; Suites réelles; Fonctions réelles; Dérivation et Intégration de Fonctions Réelles.
- **Nature de l'épreuve:** L'épreuve de Mathématiques comporte des exercices ou problèmes se rapportant aux domaines de connaissance décrits plus haut.

3.2. EPREUVE DE TECHNIQUES D'EXPRESSION.

- **Domaines de connaissance:** Culture générale en Science; Environnement; Tourisme, Voyage, Loisir; Société; Tradition.
- **Nature de l'épreuve:** Texte d'environ 400 mots sur lequel porteront les questions du QCM.

3.3. EPREUVE D'ANGLAIS.

- **Domaines de connaissance:** Culture générale sur l'Informatique.
- **Nature de l'épreuve:** Texte en anglais ou en français sur lequel porteront les questions du QCM.

4. Modalités pratiques.

- Le Concours se déroule au même moment et dans les mêmes conditions dans tous les Etats Associés, et dans ceux où des candidatures se sont manifestées.
- Les candidats composent avec des feuilles fournies par le Centre d'Examen. Toutes les feuilles doivent avoir la même couleur pour tous les candidats, y compris les intercalaires. Pour être valable, la copie devra être correctement remplie: le nom, le prénom, la date de naissance, la date et la nature de l'épreuve, la filière choisie figureront sur la partie détachable de la première page. Chaque feuille intercalaire sera numérotée. La copie et les intercalaires ne doivent pas être signées et ne devront porter aucun signe distinctif. Toute feuille non conforme aux présentes directives sera notée 0.
- Les enveloppes cachetées contenant chaque épreuve sont ouvertes dans la salle de Concours devant les Candidats.
- A la fin de chaque épreuve, chaque candidat doit émarger la liste de présence après dépôt de sa copie d'examen. Le nombre de feuilles intercalaires sera vérifié et toutes les copies mises dans des enveloppes porteront la mention de l'épreuve et du nombre de candidats. Ces enveloppes seront ensuite cachetées à la cire dans la salle du concours en présence du responsable du Centre d'Examen.
- Les candidats rempliront une fiche de renseignements pendant la pause suivant l'épreuve de Mathématiques. Les fiches seront ramassées au début de l'épreuve de Techniques d'Expression et mises dans des enveloppes portant la mention : Fiches Individuelles de Renseignements. Ces enveloppes sont cachetées à la cire dans la salle du concours en présence du responsable du Centre d'Examen

- Un procès-verbal sanctionnant le déroulement de chaque épreuve sera établi et joint aux copies. Ledit procès-verbal doit faire état des éventuels incidents qui pourraient se produire pendant le concours. Il doit être signé par le ou les surveillants et par le responsable du Centre d'Examen.
- Les Enveloppes cachetées contenant les copies, les fiches individuelles de renseignements et le procès-verbal seront expédiées à l'adresse de l'I.A.I. par courrier rapide (ex. EMS, DHL) **cinq (5) jours au plus tard après la fin des épreuves.**

5. Dossier à constituer:

Le dossier de candidature doit être transmis via le site web de l'I.A.I accessible par le lien

<https://www.iai-siege.com>

Il devra comporter les documents ci-après :

- Une fiche d'information disponible sur le site,
- Une photo d'identité,
- Une Copie de l'Attestation du Baccalauréat.
- Les frais de dossier s'élèvent à 25.000 Francs CFA.

Fait à Libreville, le 04 octobre 2024

Le Responsable des Affaires Académiques

Le Coordonnateur



Dr. Roger NOUSSI



Teddy Alphonse MOUKAGA MOUKAGA